

LISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 3 FEVRIER 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE	24
Présents	23
Absents	1
Votants	23

L'an deux mille vingt-six, le trois du mois de février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LOIRON-RUILLÉ dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de LOIRON-RUILLÉ, au 13 rue du Docteur Ramé (LOIRON), sous la présidence de Monsieur Bernard BOURGEOIS, Maire.

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Aurélie HARDY est élue, à l'unanimité, secrétaire de séance.

<u>N°</u> <u>Délibération</u>	<u>Objet</u>	<u>Décision</u>
D/2026/012	La Guetière - Participation financière à la construction du bouldrome	Ajournée
D/2026/013	La Guetière - Avenant n°1 au marché public de travaux pour l'aménagement du site - Lot n°2	Approuvée à l'unanimité
D/2026/014	La Guetière - Attribution du marché Pumptrack	Approuvée à l'unanimité
D/2026/015	Convention avec la fourrière Départementale de la Mayenne pour les animaux errants sur le territoire de la commune - Année 2026	Approuvée à l'unanimité
D/2026/016	Ecole privée Saint Joseph - Versement d'un acompte sur la participation 2026 aux frais de fonctionnement	Approuvée à l'unanimité
D/2026/017	Vente de terrain - Les Fougères	Approuvée à l'unanimité

AFFICHÉ LE : 04/02/2026

FAIT A LOIRON-RUILLÉ,
LE MAIRE
BERNARD BOURGEOIS


